

Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2019-2020

Sylvie Marceau

Observatoire de la culture et des communications du Québec

Faits saillants

- En 2019-2020, les dépenses totales des ministères et organismes de l'administration publique québécoise au titre de la culture ont augmenté de 2,1 % par rapport à 2018-2019 et s'élèvent à 1 887 M\$, soit 222 \$ par habitant.
- Ces dépenses constituent 1,65 % des dépenses consolidées du gouvernement du Québec.
- Les dépenses fiscales (crédits d'impôt remboursables) totalisent 686 M\$, soit une hausse de 8,8 % par rapport à 2018-2019.

Évolution des dépenses en culture depuis 10 ans

- Si on exclut les mesures fiscales, les dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture ont augmenté de 1,5 % par année en moyenne depuis 2010-2011 pour atteindre, en 2019-2020, 1,2 G\$.
- Leur proportion dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissait à 1,23 % en 2010-2011. En 2019-2020, cette proportion a reculé pour atteindre 1,05 %.
- Les dépenses directes pour la culture représentaient 141,31 \$ par habitant en 2019-2020, alors qu'elles étaient de 132,36 \$ par habitant en 2010-2011.
- Les crédits d'impôt remboursables ont augmenté de 12,6 % en moyenne par année depuis 2012-2013.

Suite à la page 2

Depuis 1985-1986, l'Institut de la statistique du Québec mène l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*. Cette enquête, initialement réalisée à l'échelle canadienne par Statistique Canada, vise à produire des statistiques complètes et détaillées sur les dépenses publiques en matière de culture. Cette enquête a été abandonnée en 2012 par Statistique Canada, mais l'Observatoire de la culture et des communications du Québec l'a maintenue à la demande expresse de ses partenaires. Les données sont recueillies auprès des ministères, organismes, commissions, conseils, fonds spéciaux et entreprises publiques qui contribuent à différents domaines des arts et de la culture au Québec. Ce bulletin en expose les résultats sommaires depuis 10 ans¹. Les données présentées dans ce bulletin étant antérieures à la pandémie de COVID-19, les résultats diffusés pourront servir de point de comparaison aux dépenses de 2020-2021 qui seront publiés en 2022.

Comme les dépenses du gouvernement sont disponibles en dollars courants, les résultats sont présentés en dollars courants plutôt qu'en dollars constants.

1. Les données détaillées sur les dépenses culturelles engagées par l'administration publique québécoise sont disponibles sur le site de l'Institut de la statistique du Québec [statistique.quebec.ca/fr/recherche? sujet=depenses-en-culture-du-gouvernement-du-quebec].

Faits saillants (suite)

Évolution des dépenses culturelles sur 30 ans

- Depuis 1990-1991, soit au moment de la rédaction de la politique culturelle du Québec, le montant par habitant déboursé en dépenses directes par l'administration publique québécoise pour la culture est passé de 79,34 \$ à 141,31 \$.

Dépenses en culture selon les domaines culturels

- En 2019-2020, les domaines culturels où l'on a observé les dépenses directes les plus importantes sont les suivants :
 - *Bibliothèques* (22,5 %) ;
 - *Patrimoine, institutions muséales et archives* (22,6 %) ;
 - *Arts de la scène* (13,3 %).
- Depuis 30 ans, la plus grande part des dépenses directes va aux domaines *Bibliothèques* et *Patrimoine, institutions muséales et archives*.
- Celles pour les domaines *Livre et périodique* et *Multimédia* présentent les plus forts taux de croissance annuels moyens de la dernière décennie (11,4 % et 9,2 % respectivement).
- Si l'on tient compte des dépenses fiscales, les dépenses totales pour les domaines *Multimédia*, *Cinéma et audiovisuel* et *Livre et périodique* présentent les plus forts taux de croissance depuis le début de la collecte de données sur les dépenses fiscales en 2012-2013 (14,8 %, 10,5 % et 9,3 % respectivement).

Dépenses en culture selon la région

- En 2019-2020, 74 % des dépenses directes en culture ont été effectuées dans les régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale.
- En 2019-2020, ces dépenses s'élevaient à 290,74 \$ par habitant dans la région de Montréal et à 382,51 \$ par habitant dans la région de la Capitale-Nationale. Dans les autres régions, elles oscillaient entre 23,39 \$ et 164,8 \$ par habitant.
- Au cours des 10 dernières années, les dépenses directes en culture ont augmenté de plus de 5 % par année en moyenne dans les régions des Laurentides, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et de la Montérégie.

Résultats sur les dépenses totales

En 2019-2020, les dépenses de l'administration publique québécoise pour la culture totalisent 1,89 G\$, en hausse de 2,1 % par rapport à 2018-2019 (1,85 G\$). Cette hausse est particulièrement attribuable à l'augmentation de 55 M\$ des dépenses fiscales (+ 8,8 %) et de 41 M\$ des dépenses externes de fonctionnement (+ 9,1 %) (tableau 1). Ces dépenses s'élevèrent à 222 \$ par habitant, soit 2 \$ de plus qu'en 2018-2019 (220 \$) (figure 1).

Tableau 1

Dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2018-2019 et 2019-2020

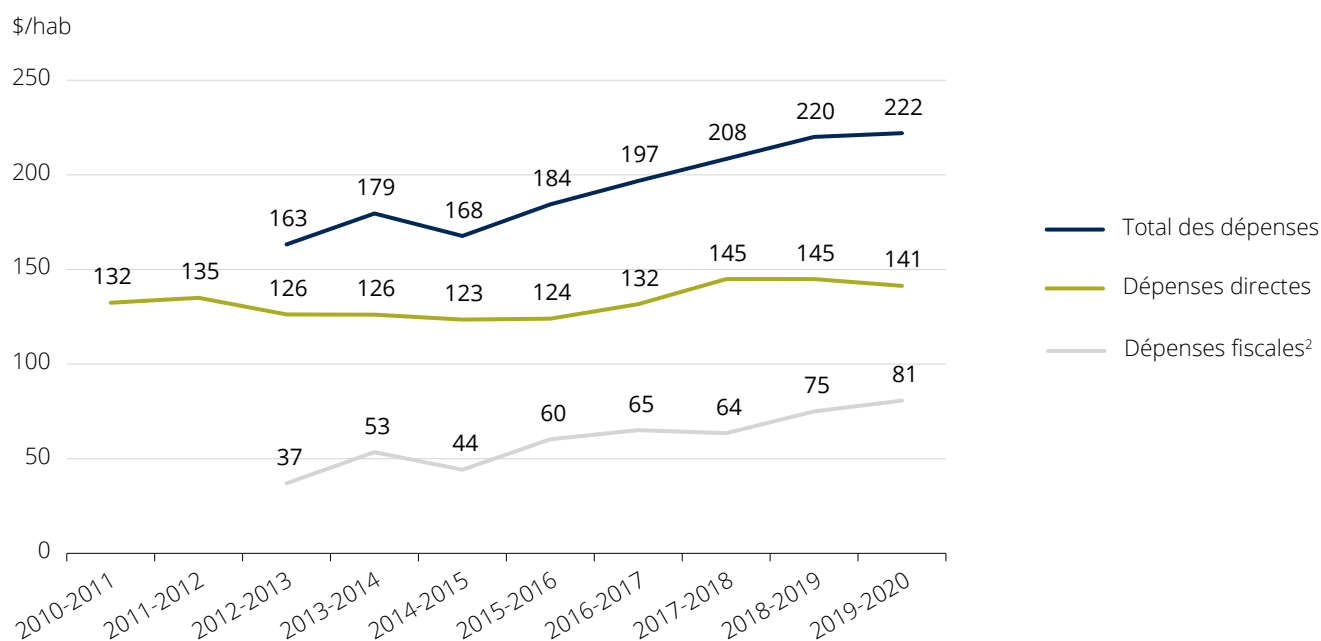
	2018-2019		2019-2020		Variation 2019-2020/2018-2019	
	M\$ ¹	\$/hab	M\$ ¹	\$/hab	M\$ ¹	%
Dépenses internes	533,0	63,44	498,1	58,59	- 34,9	- 6,6
Fonctionnement	431,8	51,39	408,5	48,05	- 23,2	- 5,4
Investissement	101,3	12,05	89,6	10,53	- 11,7	- 11,6
Dépenses externes	684,4	81,46	703,3	82,72	18,9	2,8
Fonctionnement	449,6	53,51	490,6	57,70	41,0	9,1
Investissement	234,8	27,95	212,7	25,02	- 22,1	- 9,4
Total des dépenses directes	1 217,4	144,9	1 201,4	141,31	- 16,1	- 1,3
Dépenses fiscales	630,5	75,04	685,7	80,65	55,2	8,8
Total	1 847,9	219,95	1 887,1	221,97	39,1	2,1

1. En millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 1

Dépenses directes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant¹, Québec, 2010-2011 à 2019-2020



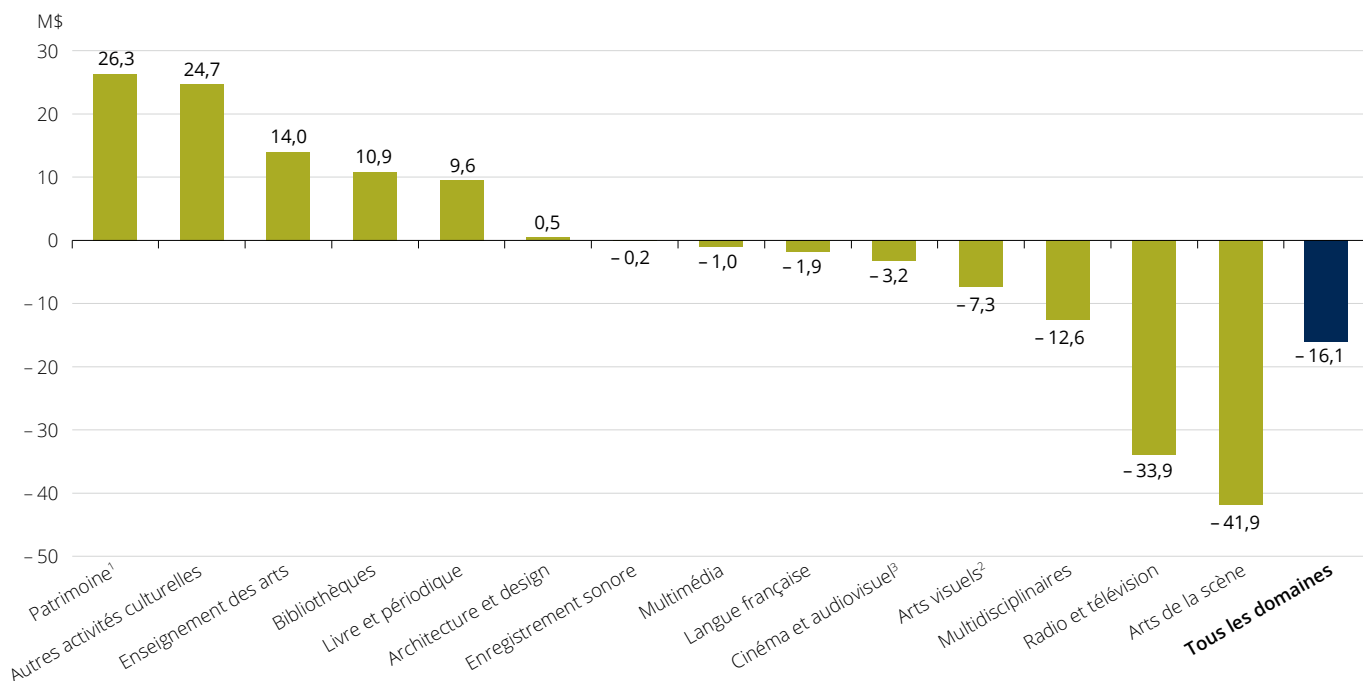
1. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau *Population et composantes de l'accroissement démographique, Québec, 1971-2021* de l'Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec/tableau/population-composantes-accroissement-demographique-quebec] (Consulté le 25 juin 2021).

2. Les données concernant les dépenses fiscales ne sont pas disponibles avant 2012-2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2

Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2018-2019 et 2019-2020



1. Patrimoine, institutions muséales et archives.
2. Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques.
3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

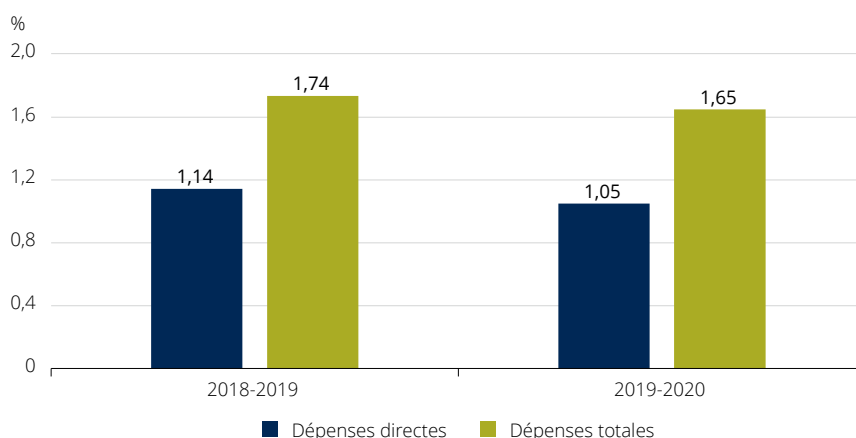
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dans l'ensemble, les dépenses directes comptabilisées en 2019-2020 sont de 1,3 % plus faibles que celles de 2018-2019. Cependant, cette baisse, qui se voit surtout dans les domaines *Arts de la scène* (- 41,9 M\$) et *Radio et télévision* (- 33,9 M\$) (figure 2), est due en partie à une modification de l'année financière pour deux organismes importants de ces deux domaines, 7 mois étant comptabilisés pour la période 2019-2020 au lieu de douze. La fin de chantiers importants, comme la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre de Québec, contribue aussi à ce résultat.

L'ensemble des dépenses consolidées du gouvernement du Québec a augmenté davantage (+ 7,4 %) en 2019-2020 que les dépenses totales en culture. Ainsi, la part consacrée à la culture dans les dépenses consolidées des comptes publics a diminué, passant de 1,74 % en 2018-2019 à 1,65 % en 2019-2020 (figure 3).

Figure 3

Part des dépenses en culture dans l'ensemble des dépenses du Gouvernement du Québec selon les comptes publics¹, Québec, 2018-2019 et 2019-2020



1. L'information nécessaire à ce calcul est tirée du tableau 11 du document *Données historiques depuis 1970-1971, Budget 2013-2014* du ministère des Finances et de l'Économie du Québec pour les données des années financières allant jusqu'à 2011-2012, et des éditions annuelles du document *Comptes publics : volume 1, États financiers consolidés du gouvernement du Québec* du ministère des Finances du Québec pour les années subséquentes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Catégories de dépenses

Les dépenses au titre de la culture sont réparties en trois catégories : les dépenses internes, externes et fiscales. Les dépenses internes et externes sont des dépenses directes, alors que les dépenses fiscales désignent le montant des crédits d'impôt remboursables.

Les dépenses internes sont des dépenses de fonctionnement et d'investissement consenties pour des travaux liés au secteur culturel et qui sont habituellement effectués au sein de l'administration publique québécoise par le personnel des ministères et organismes².

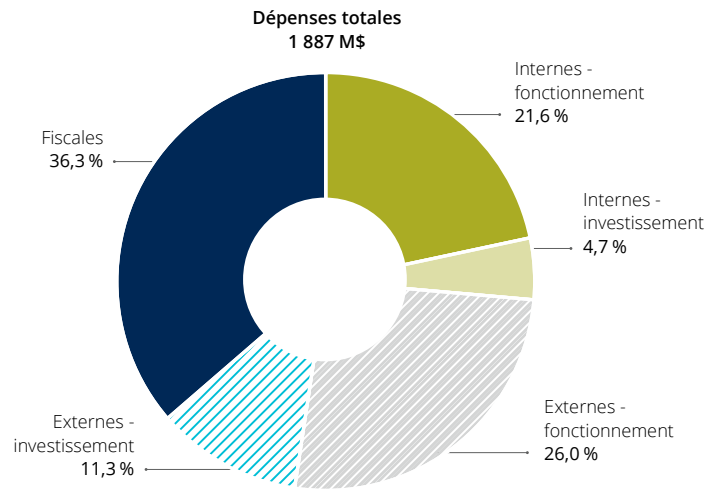
Les dépenses externes sont des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui prennent la forme de subventions, de contributions et de transferts aux arts et à la culture. Celles-ci servent à fournir de l'aide financière aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

Les programmes de crédits d'impôt remboursables (dépenses fiscales) visent seulement quelques activités culturelles, notamment dans les domaines *Livre et périodique*, *Arts de la scène*, *Cinéma et audiovisuel*, *Enregistrement sonore*, *Multimédia* et *Architecture et design*.

En 2019-2020, 37 % des dépenses en culture sont externes (703,3 M\$), 36 % sont fiscales (685,7 M\$) et 26 % sont internes (498,1 M\$) (figure 4). Les dépenses de fonctionnement constituent la plus grande part des dépenses internes et externes. Ainsi, les dépenses externes de fonctionnement (490,6 M\$, 26 % des dépenses totales) comptent pour plus du double de celles d'investissement (212,7 M\$, 11 % des dépenses totales), et les dépenses internes de fonctionnement (408,5 M\$, 22 % des dépenses totales) sont au moins quatre fois plus importantes que celles d'investissement (89,6 M\$, 5 % des dépenses totales).

Figure 4

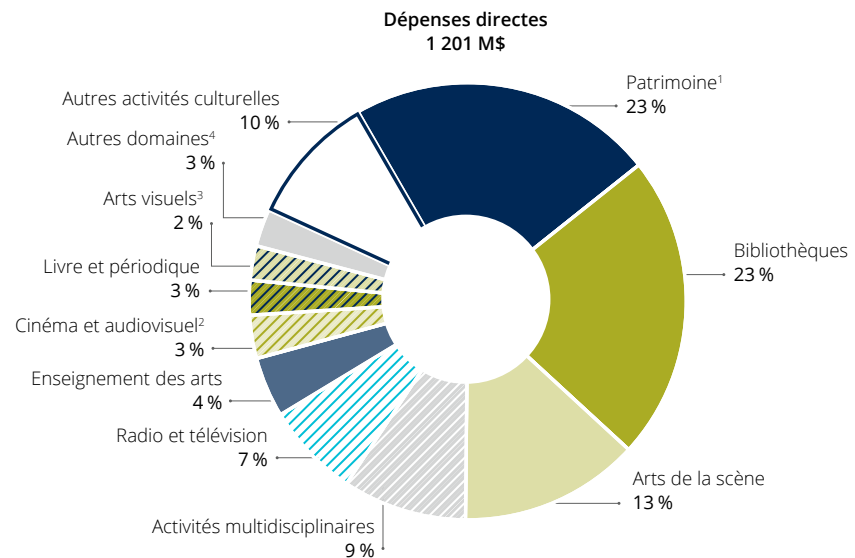
Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2019-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5

Répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020



1. Patrimoine, institutions muséales et archives.
2. Inclut la production télévisuelle indépendante.
3. Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.
4. Inclut les domaines *Enregistrement sonore*, *Architecture et design*, *Multimédia* et *Langue française*.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

2. Sont aussi admises les dépenses relatives à l'administration des programmes externes, aux coûts d'achat de terrains, d'immeubles ou d'équipement devant servir à des fins culturelles, ainsi qu'aux services nécessaires aux projets culturels (les services informatiques, par exemple).

Tableau 2

Dépenses internes, externes et fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020

	Dépenses directes				Dépenses fiscales		Dépenses totales	
	Internes	Externes	Total	Répartition	Total	Répartition	Dépenses	Répartition
	M\$		%		M\$		%	
Patrimoine, institutions muséales et archives	161,4	110,4	271,9	22,6	-	-	271,9	14,4
Bibliothèques	136,2	134,6	270,9	22,5	-	-	270,9	14,4
Arts de la scène	45,3	114,7	160,0	13,3	20,2	2,9	180,2	9,6
Radio et télévision	35,9	48,0	83,9	7,0	-	-	83,9	4,4
Enseignement des arts	29,1	24,4	53,6	4,5	-	-	53,6	2,8
Cinéma et audiovisuel ¹	1,8	36,7	38,5	3,2	367,1	53,5	405,6	21,5
Livre et périodique	1,1	29,7	30,8	2,6	6,8	1,0	37,6	2,0
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	0,5	30,0	30,5	2,5	-	-	30,5	1,6
Enregistrement sonore	-	3,5	3,5	0,3	1,1	0,2	4,6	0,2
Architecture et design	0,5	1,7	2,2	0,2	17,8	2,6	20,0	1,1
Multimédia	0,2	1,0	1,2	0,1	272,7	39,8	273,9	14,5
Langue française	21,9	4,6	26,4	2,2	-	-	26,4	1,4
Activités multidisciplinaires	5,1	105,2	110,3	9,2	-	-	110,3	5,8
Autres activités culturelles	59,0	58,8	117,8	9,8	-	-	117,8	6,2
Total	498,1	703,3	1 201,4	100,0	685,7	100,0	1 887,1	100,0

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

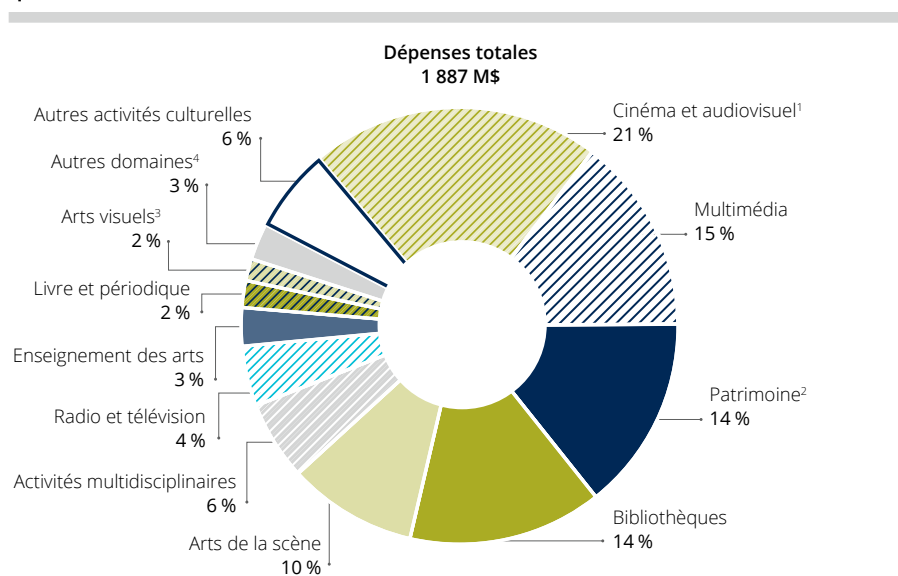
Domaines

Comme le montrent la figure 5 et le tableau 2, plus de la moitié des dépenses directes sont effectuées dans les domaines *Patrimoine, institutions muséales et archives* (272 M\$, soit 22,6 %), *Bibliothèques* (271 M\$, soit 22,5 %) et *Arts de la scène* (160 M\$, soit 13,3 %). Ensemble, ces trois domaines recueillent 58,5 % des dépenses directes effectuées en 2019-2020. Toutefois, lorsqu'on tient compte des dépenses fiscales, *Cinéma et audiovisuel* domine (406 M\$, soit 21,5 %), suivi de *Multimédia* (274 M\$) (figure 6).

Les domaines *Cinéma et audiovisuel* et *Multimédia* sont d'ailleurs les plus grands bénéficiaires des dépenses fiscales. En 2019-2020, le premier a reçu 53,5 % (367,1 M\$) des dépenses fiscales, alors que le deuxième en a reçu 39,8 % (272,7 M\$). Viennent ensuite, en ordre décroissant des crédits attribués, les domaines *Arts de la scène* (20,2 M\$, 2,9 %), *Architecture et design* (17,8 M\$, 2,6 %), *Livre et périodique* (6,8 M\$, 1,0 %) et *Enregistrement sonore* (1,1 M\$, 0,2 %).

Figure 6

Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2019-2020



1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

2. *Patrimoine, institutions muséales et archives*.

3. *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques*.

4. Inclut les domaines *Enregistrement sonore, Architecture et design* et *Langue française*.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le poids relatif de chaque catégorie de dépense varie considérablement d'un domaine à l'autre (figure 7). D'un côté, on trouve les domaines où les dépenses externes constituent la part la plus importante, soit *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques* (98,2 % des dépenses totales) et *Activités multidisciplinaires* (95,4 %). Dans les domaines *Livres et périodiques* et *Enregistrement sonore*, les dépenses externes comptent pour au moins trois quarts des dépenses totales. De l'autre côté, les dépenses fiscales constituent la part la plus importante des dépenses pour les domaines *Multimédia* (99,6 %), *Cinéma et audiovisuel* (90,5 %) et *Architecture et design* (89,1 %). Quant aux dépenses internes, elles constituent la principale composante pour les domaines *Langue française* (82,7 %), *Patrimoine, institutions muséales et archives* (59,4 %) et *Enseignement des arts* (54,4 %).

Évolution des dépenses en culture

Dépenses directes

Les données de la figure 8 illustrent l'évolution des dépenses directes en culture au fil des 30 dernières années. Les résultats montrent qu'entre 1990-1991 et 2019-2020, les dépenses directes sont passées de 555,2 M\$ à 1 201,5 M\$, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen (TCAM³) de 2,7 % pour cette période.

Sur 30 ans, les dépenses externes ont augmenté un peu plus que les dépenses internes. Passées de 321,2 M\$ à 703,3 M\$ (+ 382,2 M\$), les sommes consacrées aux dépenses externes ont subi une hausse moyenne de 2,7 % par année (tableau 3). Les sommes consacrées aux dépenses

internes sont quant à elles passées de 233,9 M\$ à 498,1 M\$ (+ 264,2 M\$) durant la même période, pour un taux de croissance annuel moyen de 2,6 %.

Les résultats révèlent aussi que le rythme de croissance des dépenses externes et internes varie au fil des ans. Si on compare la croissance survenue entre 2010-2011 et 2019-2020 avec celle des années 2000-2001 à 2009-2010, on constate que les dépenses directes ont progressé moins rapidement durant la dernière décennie que durant la précédente (1,5 %, comparativement à 4,5 %).

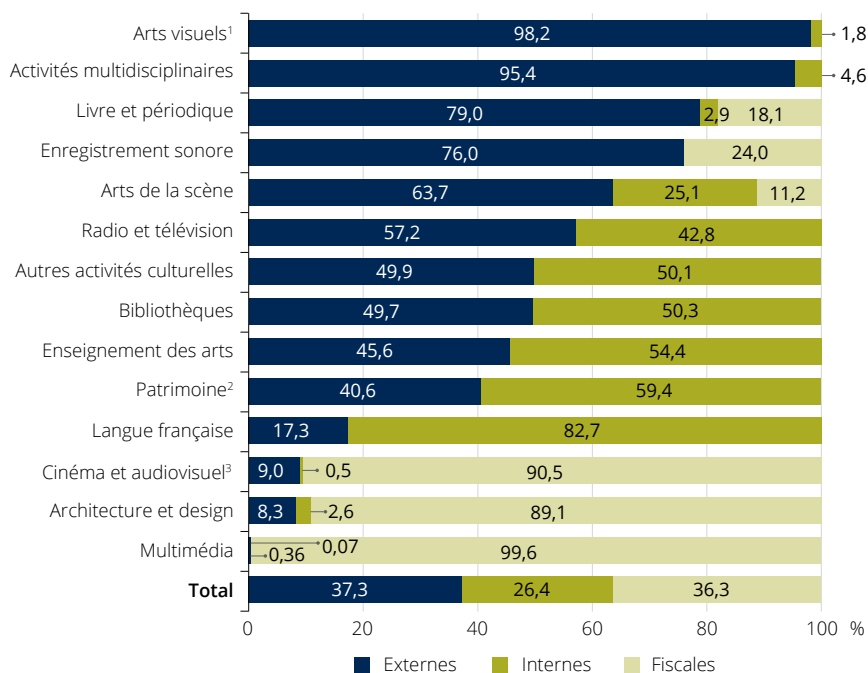
Cependant, les constats que l'on peut faire à partir de la comparaison de différentes périodes restent limités. En effet, il suffit parfois d'un projet ou d'un événement d'envergure pour tirer les dépenses considérablement à la hausse. La fin du projet ou la non-réurrence de l'évènement entraînera par la suite une baisse des dépenses. Les changements dans les paramètres de reddition de compte (changement d'année financière, changement dans ce qui est inclus dans le périmètre comptable d'un ministère ou d'un organisme) ont aussi une incidence sur la variation des dépenses.

Par exemple, les hausses de dépenses observées à la figure 8 pour les périodes 2007-2008 (11,9 %) et 2008-2009 (8,9 %) coïncident avec des changements comptables importants qui ont eu une incidence sur le calcul des dépenses internes de fonctionnement (figure 9). De plus, des travaux de construction importants entre 2009-2010 et 2011-2012⁴ ont généré des dépenses internes d'investissement plus élevées qu'à l'habitude. Ces phénomènes expliquent en bonne partie la hausse prononcée entre 2006-2007 et 2012-2013.

On constate aussi des hausses importantes en 2016-2017 (5,8 %) et en 2017-2018 (11,0 %) après quelques années de stabilité. Cette hausse est attribuable aux dépenses de fonctionnement externes ainsi qu'aux

Figure 7

Répartition des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise par domaine selon la catégorie de dépense, Québec, 2019-2020



1. *Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques.*

2. *Patrimoine, institutions muséales et archives.*

3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

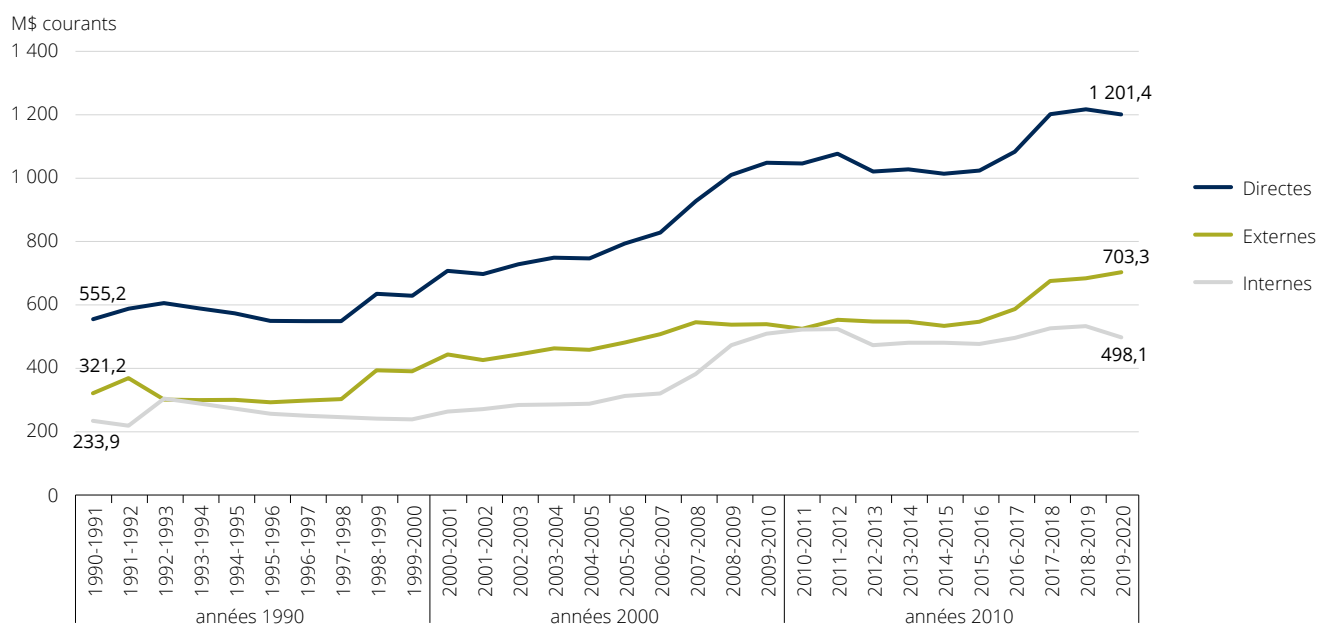
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) donne une moyenne des évolutions annuelles mais ne tient pas compte des variations internes de la période étudiée. Seules les valeurs initiales et finales entrent dans son calcul.

4. Il est question de la Maison symphonique.

Figure 8

Évolution des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3

Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 1990-1991 à 2019-2020

	1990-1991 à 2019-2020 (30 ans)		Années 1990 (1990-1991 à 1999-2000)		Années 2000 (2000-2001 à 2009-2010)		Années 2010 (2010-2011 à 2019-2020)	
	M\$ ¹	TCAM (%) ²	M\$ ¹	TCAM (%) ³	M\$ ¹	TCAM (%) ³	M\$ ¹	TCAM (%) ³
Dépenses internes	264,2	2,6	4,9	0,2	245,4	7,6	-23,9	-0,5
Dépenses externes	382,2	2,7	69,1	2,2	95,5	2,2	179,0	3,3
Total des dépenses directes	646,4	2,7	74,0	1,4	340,9	4,5	155,0	1,5
Dépenses de fonctionnement	418,4	2,2	40,2	0,9	261,4	4,4	124,4	1,7
Dépenses d'investissement	228,0	5,0	33,8	4,3	79,5	4,8	30,7	1,2
Total des dépenses directes	646,4	2,7	74,0	1,4	340,9	4,5	155,0	1,5

1. Différence en millions de dollars courants.
2. Taux de croissance annuel moyen (période de 30 ans).
3. Taux de croissance annuel moyen (période de 10 ans).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

dépenses d'investissement, et ce, surtout dans les domaines *Arts de la scène, Activités multidisciplinaires et Patrimoine, institutions muséales et archives*⁵.

On constate aussi des hausses ou des baisses continues sur plusieurs périodes. Par exemple, on observe un recul des dépenses de fonctionnement à la fois internes et externes entre 1992-1993 et 1997-1998. Le début de cette période coïncide avec

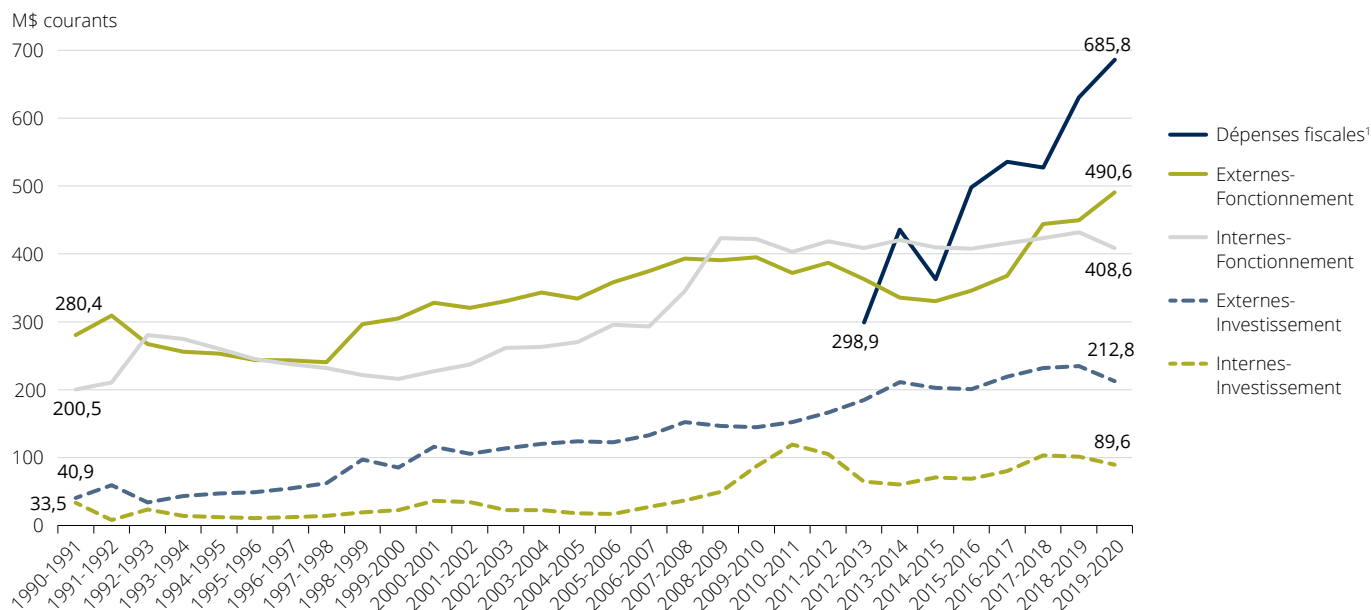
l'adoption de la politique culturelle du Québec de 1992. C'est aussi à ce moment que le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique québécoise (CIRQ) a été mis en place⁶.

5. Voir aussi la figure 13. Ces dépenses additionnelles sont en partie associées au 375^e anniversaire de Montréal.

6. Le CIRQ a versé 25,1 M\$ aux productions certifiées en 1991-1992 et 129,8 M\$ en 2019-2020. Selon le tableau *Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec*. [statistique.quebec.ca/fr/document/structure-de-financement-des-productions-cinematographiques-et-televiseuelles-quebec/tableau/structure-de-financement-des-productions-cinematographiques-et-televiseuelles-quebec] (Consulté le 30 novembre 2021).

Figure 9

Évolution des dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



1. Les dépenses relatives aux crédits d'impôt remboursables en culture ne sont pas comptabilisées dans l'enquête avant l'exercice financier 2012-2013. L'ajout de cette catégorie de dépenses fait suite à l'adoption en 2012 par le ministère des Finances du Québec d'une norme de comptabilisation des dépenses qui veut que certaines dépenses fiscales soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Malgré ces fluctuations, on constate que les dépenses externes sont toujours plus élevées que les dépenses internes, sauf en 1992-1993 et en 2010-2011, où les dépenses internes et externes étaient de même ampleur.

Les courbes inversées que l'on observe du côté des dépenses internes et externes en 1992-1993 sont attribuables à un changement dans la comptabilisation des données : avant 1992, les dépenses liées aux musées nationaux étaient considérées comme des dépenses externes d'un

ministère, alors qu'à partir de 1992, ces dépenses ont été comptabilisées dans la catégorie des dépenses internes des musées.

Les niveaux égaux de 2010-2011 (figure 8) résultent de la croissance des dépenses internes d'investissement associées à la construction de la Maison symphonique. Les dépenses externes ont repris le dessus durant les années subséquentes.

On retiendra aussi que les dépenses de fonctionnement sont nettement plus élevées que les dépenses d'investissement. Toutefois, en passant de 74,3 M\$ en 1990-1991

à 302,3 M\$ en 2019-2020 (+ 228,0 M\$), les dépenses d'investissement ont connu une croissance annuelle moyenne de 5,0 %. Durant la même période, les dépenses de fonctionnement sont passées de 480,8 M\$ à 899,1 M\$ (+ 418,4 M\$), pour une croissance de 2,2 %. La croissance proportionnellement plus importante des dépenses d'investissement a entraîné une hausse de la part de ces dernières dans les dépenses directes de 12,8 % en moyenne dans les années 90, à 19,8 % dans les années 2000 et à 26,4 % durant la dernière décennie (2010 à 2020) (tableau 4 et figure 10).

Tableau 4

Moyenne annuelle et répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 1990-1991 à 2019-2020

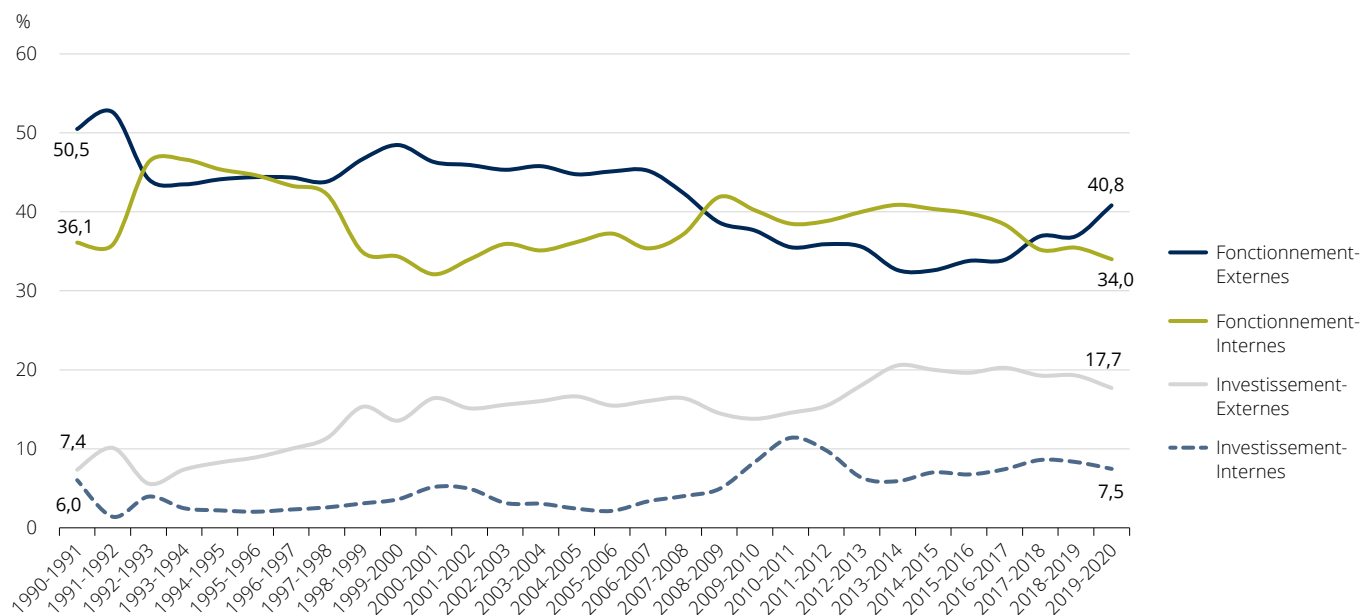
	Années 1990 (1990-1991 à 1999-2000)		Années 2000 (2000-2001 à 2009-2010)		Années 2010 (2010-2011 à 2019-2020)	
	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%	M\$ ¹	%
Dépenses internes	255,2	43,8	339,2	41,2	501,1	45,9
Dépenses externes	327,0	56,2	484,7	58,8	590,4	54,1
Total des dépenses directes	582,3	100,0	823,9	100,0	1 091,4	100,0
Dépenses de fonctionnement	507,5	87,2	660,6	80,2	803,2	73,6
Dépenses d'investissement	74,7	12,8	163,3	19,8	288,2	26,4
Total des dépenses directes	582,3	100,0	823,9	100,0	1 091,4	100,0

1. Moyenne sur 10 ans en millions de dollars courants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10

Part des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses fiscales

Aux dépenses directes décrites plus haut s'ajoutent les dépenses fiscales. Bien que des programmes de crédits d'impôt remboursables existent pour certains secteurs de la culture depuis le début des années 1990, les montants en question n'ont pas été comptabilisés dans l'enquête avant l'exercice financier 2012-2013. L'ajout de cette catégorie de dépenses dans les statistiques découle de l'établissement en 2012 par le ministère des Finances du Québec d'une norme de comptabilisation des dépenses exigeant que certaines

d'entre elles soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant.

Depuis 2012-2013, première année où elles ont été incluses dans l'enquête, les dépenses fiscales ont augmenté de 12,6 % par année en moyenne, alors que les dépenses totales ont augmenté de 5,2 % par année en moyenne (tableau 5).

Avec une augmentation totale de 386,8 M\$, les dépenses fiscales sont celles qui ont le plus augmenté entre 2012-2013 (298,9 M\$) et 2019-2020 (685,7 M\$) (figure 9), et leur taux de croissance annuelle (12,6 %) dépasse largement celui des dépenses directes (2,4 %). En conséquence, la part des dépenses fiscales dans les dépenses totales est nettement plus importante en 2019-2020 (36,3 %) qu'en 2012-2013 (22,6 %). L'augmentation est surtout attribuable aux crédits d'impôts des domaines *Cinéma et audiovisuel* (13,0 % par année) et *Multimédia* (14,8 %) (figure 11).

Tableau 5

Dépenses en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 2012-2013¹ et 2019-2020

	2012-2013		2019-2020		Variation entre 2012-2013 et 2019-2020	
	M\$ ²	%	M\$ ²	%	M\$ ²	TCAM (%) ³
Dépenses directes	1 020,9	77,4	1 201,4	63,7	180,5	2,4
Dépenses fiscales	298,9	22,6	685,7	36,3	386,8	12,6
Total des dépenses	1 319,8	100,0	1 887,1	100,0	567,3	5,2

1. Les dépenses relatives aux crédits d'impôt remboursables en culture ne sont pas comptabilisées dans l'enquête avant l'exercice financier 2012-2013. L'ajout de cette catégorie de dépenses fait suite à l'adoption en 2012 par le ministère des Finances du Québec d'une norme de comptabilisation des dépenses qui veut que certaines dépenses fiscales soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant.

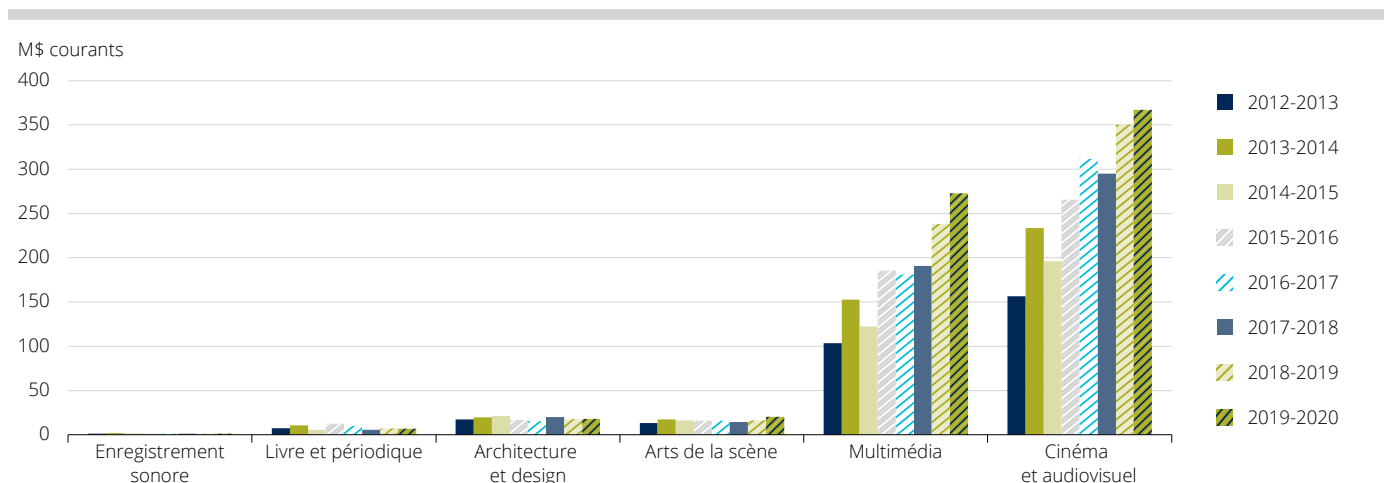
2. En millions de dollars courants.

3. Taux de croissance annuel moyen (période de 8 ans).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11

Évolution des dépenses fiscales en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 2012-2013 à 2019-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Part des dépenses en culture dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec

Les dépenses pour la culture en 2019-2020 représentaient 1,65 % de l'ensemble des dépenses gouvernementales figurant dans les états financiers consolidés du gouvernement du Québec au 31 mars 2020 (114,4 G\$). En 2012-2013, cette proportion s'établissait à 1,46 % (figure 12). Les dépenses en culture ont augmenté plus rapidement durant cette période que l'ensemble des dépenses gouvernementales⁷. Cependant, cette hausse est attribuable à une augmentation considérable des dépenses fiscales en culture.

La part des dépenses directes a suivi une trajectoire différente. En 2019-2020, elle comptait pour 1,05 % de l'ensemble des

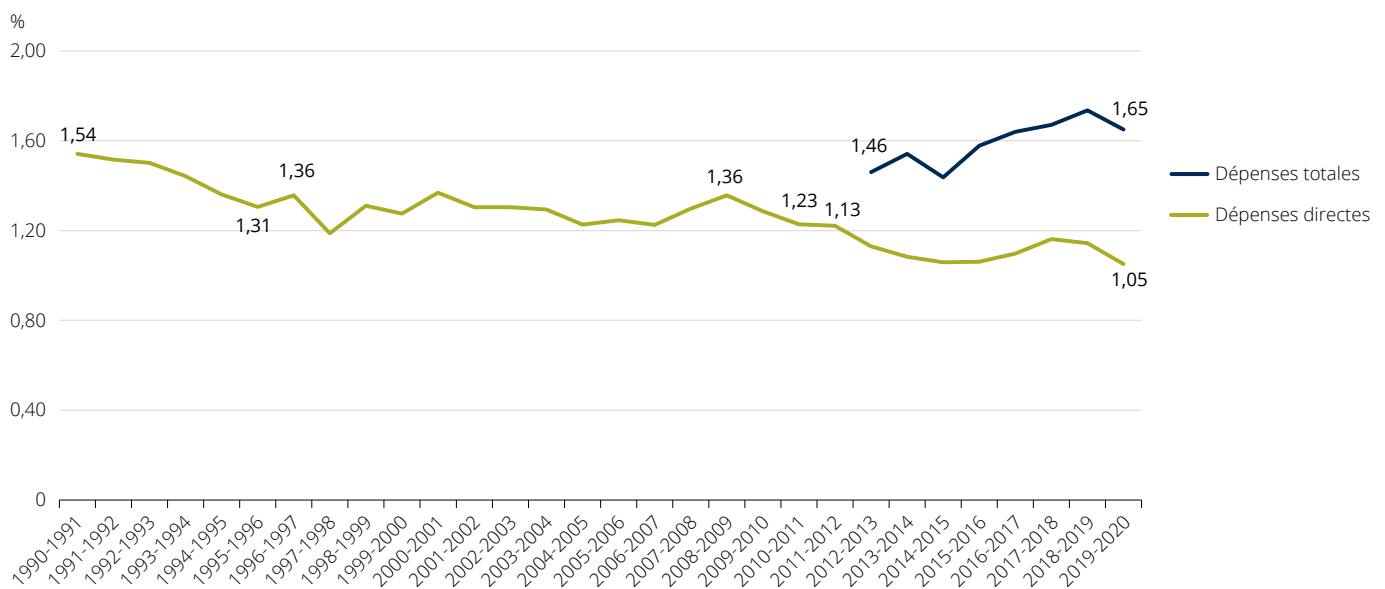
dépenses gouvernementales figurant dans les états financiers consolidés, alors qu'elle comptait pour 1,13 % en 2012-2013. Rappelons que les modifications aux années financières décrites plus haut ont eu une incidence sur les dépenses comptabilisées en culture dans certains domaines en 2019-2020 : en effet, la part des dépenses en culture en 2018-2019 (1,14 %) était presque identique à celle de 2012-2013.

Néanmoins, force est de constater que la part des dépenses directes en culture de l'ensemble des dépenses gouvernementales québécoises a diminué depuis le sommet atteint il y a 30 ans (1,54 %). Elle a

en effet chuté en 1995-1996 (1,31 %) pour remonter l'année suivante (1,36 %), puis a subi des hausses et des baisses pendant une dizaine d'années avant de revenir au niveau de 1996-1997 en 2008-2009 (1,36 %). On constate ensuite une autre période de baisse plus ou moins régulière jusqu'en 2015-2016, et une hausse en 2016-2017 et 2017-2018 en raison d'investissement importants, sans oublier des dépenses en lien avec le 375^e anniversaire de Montréal.

Figure 12

Part des dépenses directes et des dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec selon les comptes publics¹, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



1. L'information nécessaire à ce calcul est tirée du tableau 11 du document *Données historiques depuis 1970-1971, Budget 2013-2014* du ministère des Finances et de l'Économie du Québec pour les données des années financières allant jusqu'à 2011-2012, et des éditions annuelles du document *Comptes publics : volume 1, États financiers consolidés du gouvernement du Québec* du ministère des Finances du Québec pour les années subséquentes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

7. Selon l'information tirée du document *Comptes publics : volume 1, États financiers du gouvernement du Québec* pour les années 2013-2014 et 2019-2020, les dépenses du gouvernement du Québec s'élevaient à 90 354 M\$ en 2012-2013 et à 114 364 M\$ en 2019-2020, soit une hausse de 3,4 % par année en moyenne.

Dépenses par habitant

Depuis 1990-1991, le montant des dépenses directes au titre de la culture consenties par le gouvernement pour chaque habitant est passé de 79,34 \$ à 141,31 \$ (tableau 6). Parmi les quatorze domaines culturels, les montants par habitant les plus élevés en 2019-2020 sont ceux accordés dans les domaines *Patrimoine, institutions muséales et archives* (31,98 \$) et *Bibliothèques* (31,86 \$), suivis de ceux du domaine *Arts de la scène* (18,82 \$).

La croissance de la population étant relativement faible⁸, les dépenses par habitant évoluent comme les dépenses totales, et le

poids relatif des différents domaines dans les dépenses par habitant reflètent le poids de ces domaines dans les dépenses totales. Il est toutefois intéressant de comparer les dépenses par habitant à d'autres valeurs, comme les prix moyens, pour voir l'évolution d'apports à la culture autres que les dépenses publiques. Par exemple, entre 1990 et 2019, le prix moyen d'une entrée au cinéma au Québec est passé de 5,32 \$ à 8,45 \$ (+ 51 %⁹). Pendant cette même période, les dépenses directes du gouvernement par habitant dans le domaine du *Cinéma et audiovisuel* sont passées de 3,90 \$ à 4,53 \$ (+ 16 %).

Ajoutons que les dépenses fiscales dans ce domaine s'élevaient à 43,18 \$ par habitant en 2019-2020¹⁰.

Autre exemple : entre 2010 et 2019, le revenu moyen de billetterie par spectateur payant pour les spectacles présentés au Québec est passé de 40,09 \$ à 42,63 \$ (+ 6,3 %)¹¹. Entre 2010-2011 et 2019-2020, les dépenses directes du gouvernement par habitant en *Arts de la scène* sont passées de 14,63 \$ à 18,82 \$ (+ 29 %). Ajoutons que les dépenses fiscales dans ce domaine s'élevaient à 2,38 \$ par habitant en 2019-2020¹².

Tableau 6

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant, selon le domaine, Québec, 1990-1991, 2000-2001, 2010-2011 et 2019-2020

	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2019-2020
	\$ par habitant			
Arts visuels, métiers d'arts et arts médiatiques	1,69	3,34	3,09	3,59
Arts de la scène	12,22	15,30	14,63	18,82
Patrimoine, institutions muséales et archives	12,27	20,38	22,48	31,98
Bibliothèques	20,50	22,50	32,99	31,86
Livre et périodique	0,79	1,57	1,47	3,63
Enregistrement sonore	0,22	0,93	0,30	0,41
Cinéma et audiovisuel ¹	3,90	3,50	5,36	4,53
Radio et télévision	12,58	10,46	12,69	9,87
Multimédia	..	0,08	0,07	0,14
Enseignement des arts	2,55	5,19	5,54	6,30
Architecture et design ²	0,26
Langue française	3,42	2,81	3,02	3,11
Activités multidisciplinaires	1,56	4,56	19,97	12,97
Autres activités culturelles ³	7,64	4,79	9,62	13,85
Total	79,34	96,20	132,36	141,31

1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

2. Avant 2012-2013, les dépenses de ce domaine étaient comptabilisées dans la catégorie *Autres activités culturelles*.

3. Inclut les dépenses au titre des relations interculturelles en 1990-1991, 2000-2001 et 2010-2011. À partir de 2012-2013, ces dépenses n'étaient plus comptabilisées dans les dépenses en culture.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

8. Soulignons qu'entre 1990 et 2019, la population québécoise est passée de 7,0 à 8,5 millions de personnes, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 0,67 %, comparativement à 2,7 % pour les dépenses au titre de la culture.

9. Selon le tableau *Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, données annuelles, Québec*. [statistique.quebec.ca/fr/document/resultats-dexploitation-des-etablissements-cinematographiques-selon-le-pays-dorigine-des-films/tableau/resultats-dexploitation-des-etablissements-cinematographiques-selon-le-pays-dorigine-des-films-donnees-annuelles-quebec] (Consulté le 19 octobre 2021).

10. Cette information n'est pas disponible pour 1990-1991.

11. Selon le tableau *Statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline, le genre de spectacle, la provenance et la taille de la salle, régions administratives et ensemble du Québec*. [statistique.quebec.ca/fr/document/frequequentation-des-spectacles-donnees-annuelles/tableau/statistiques-des-representations-payantes-en-arts-de-la-scene-selon-la-discipline-le-genre-de-spectacle-la-provenance-et-la-taille-de-la-salle-regions-administratives-et-ensemble-du-quebec] (Consulté le 19 octobre 2021).

12. Cette information n'est pas disponible pour 2010-2011.

Dépenses en culture selon le domaine

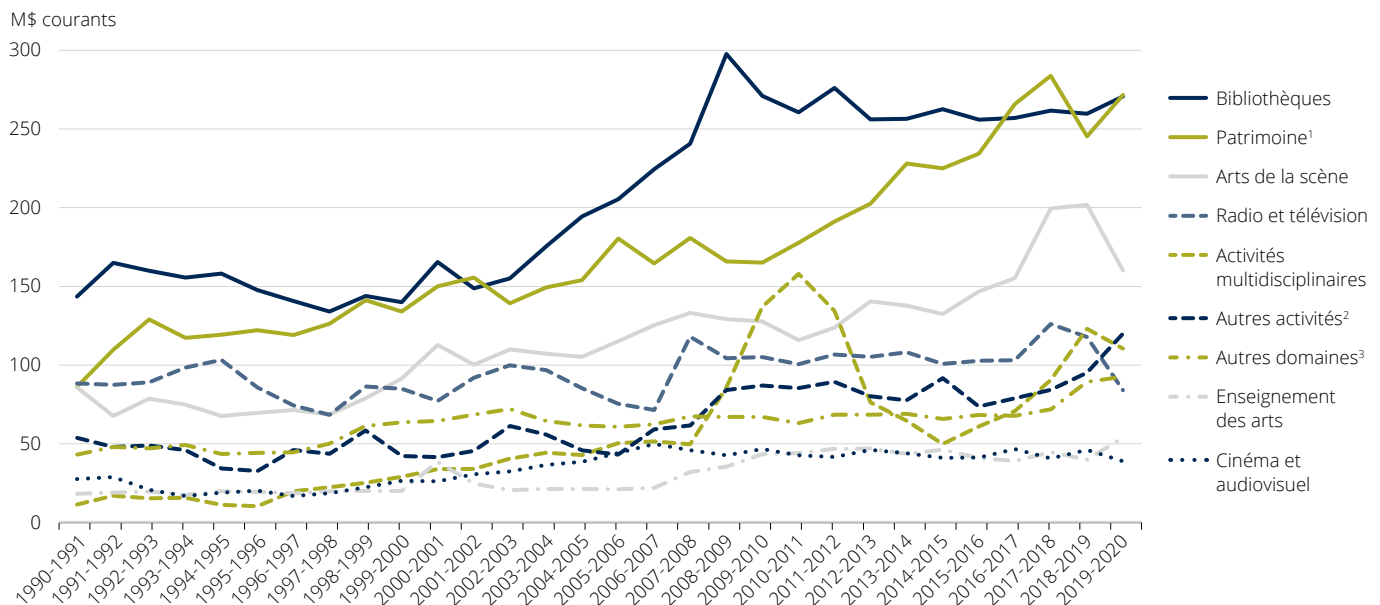
Les figures 13 et 14 illustrent l'évolution des dépenses en culture de chaque domaine et la part des dépenses de chaque domaine. Depuis 30 ans, bon an mal an, les deux domaines *Bibliothèques* et *Patrimoine, institutions muséales et archives* reçoivent des parts importantes des dépenses culturelles, se partageant entre 40 % et 49 % des dépenses directes.

On voit qu'il y a eu une croissance importante des dépenses dans le domaine *Bibliothèques* dans les années 2000, et une période de relative stabilité depuis 2012-2013. Les dépenses ont augmenté de 5,6 % par année en moyenne entre 2000-2001 et 2009-2010, mais de seulement 0,4 % entre 2010-2011 et 2019-2020 (tableau 7). Les dépenses dans le domaine *Patrimoine, institutions muséales et*

archives ont connu une croissance régulière dans les années 2000 (1,1 % en moyenne par année entre 2000-2001 et 2009-2010), mais plus rapide dans les années 2010 (4,8 % en moyenne par année entre 2010-2011 et 2019-2020).

Figure 13

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



1. *Patrimoine, institutions muséales et archives.*

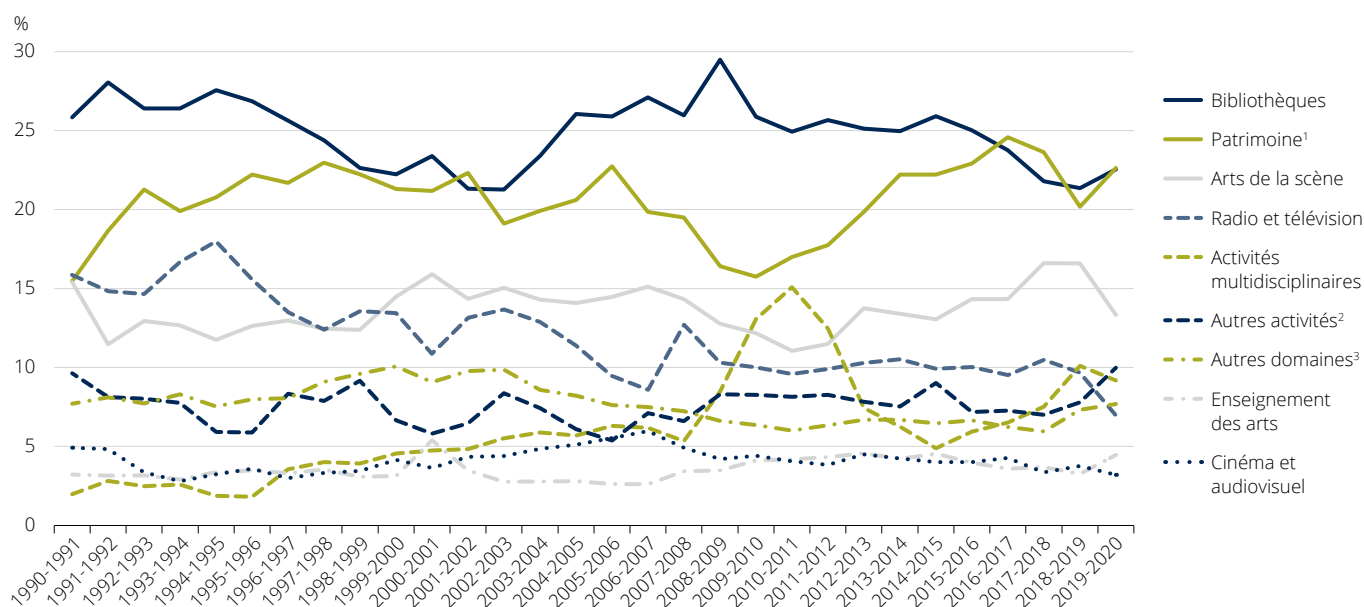
2. Inclut les dépenses ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent plusieurs activités culturelles, les dépenses au titre des relations interculturelles jusqu'en 2011-2012 (depuis 2012-2013, ces dépenses ne sont plus comptabilisées dans les dépenses en culture) et les dépenses dans le domaine *Architecture et design*.

3. Inclut les domaines *Multimédia, Enregistrement sonore, Livre et périodique, Langue française et Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques*. Ces cinq domaines ont obtenu chacun moins de 3 % des dépenses en moyenne entre 2010-2011 et 2019-2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 14

Part des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



1. Patrimoine, institutions muséales et archives.
2. Inclut les dépenses ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent plusieurs activités culturelles, les dépenses au titre des relations interculturelles jusqu'en 2011-2012 (depuis 2012-2013, ces dépenses ne sont plus comptabilisées dans les dépenses en culture) et les dépenses dans le domaine *Architecture et design*.
3. Inclut les domaines *Multimédia, Enregistrement sonore, Livre et périodiques, Langue française et Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques*. Ces cinq domaines ont obtenu chacun moins de 3 % des dépenses en moyenne entre 2010-2011 et 2019-2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Arts de la scène et *Radio et télévision* obtiennent généralement chacun entre 10 % et 15 % des dépenses depuis 1990. *Arts de la scène* recevait une part plus faible dans les années 1990 ainsi qu'autour de 2010-2011, où elle a atteint un creux (11,1 %). Au cours des

10 dernières années, ce domaine a compté en moyenne pour 13,9 % des dépenses, mais a récemment obtenu les parts les plus élevées, soit 16,6 % en 2017-2018 et 2018-2019¹³. La part des dépenses pour *Radio et télévision* a varié entre 18,0 % (1994-1995) et

7,0 % (2019-2020)¹⁴. On constate toutefois une baisse de la part avec le temps : de 14,8 % dans les années 1990, celle-ci est passée à 11,2 % dans les années 2000 et à 9,7 % dans les années 2010 (tableau 8).

13. Comme indiqué plus haut, la baisse apparente des dépenses dans ce domaine en 2019-2020 est largement attribuable à une modification de l'année financière et, conséquemment, à des données comptabilisées sur une plus courte période.

14. Comme indiqué plus haut, la baisse apparente des dépenses dans ce domaine en 2019-2020 est largement attribuable à une modification de l'année financière et, conséquemment, à des données comptabilisées sur une plus courte période.

Tableau 7

Variation des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine, Québec, 1990-1991 à 2019-2020

	1990-1991 à 2019-2020 (30 ans)		Années 1990 (1990-1991 à 1999-2000)		Années 2000 (2000-2001 à 2009-2010)		Années 2010 (2010-2011 à 2019-2020)	
	M\$ ¹	TCAM (%) ²	M\$ ¹	TCAM (%) ³	M\$ ¹	TCAM (%) ³	M\$ ¹	TCAM (%) ³
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	18,7	3,3	11,1	7,6	0,5	0,2	6,1	2,5
Arts de la scène	74,5	2,2	5,7	0,7	15,0	1,4	44,4	3,7
Patrimoine, institutions muséales et archives	186,0	4,1	48,1	5,1	15,1	1,1	94,2	4,8
Bibliothèques	127,5	2,2	-3,5	-0,3	105,8	5,6	10,1	0,4
Livre et périodique	25,3	6,1	5,4	7,9	1,1	1,0	19,2	11,4
Enregistrement sonore	2,0	2,9	5,3	18,1	-4,4	-11,1	1,1	4,3
Cinéma et audiovisuel ⁴	11,2	1,2	-1,2	-0,5	20,5	6,7	-3,9	-1,1
Radio et télévision	-4,2	-0,2	-3,4	-0,4	27,9	3,5	-16,4	-2,0
Multimédia ⁵	..	2,4 ⁶	..	20,9 ⁷	-	0,7	0,6	9,2
Enseignement des arts	35,7	3,9	1,8	1,1	5,0	1,4	9,8	2,3
Langue française	2,5	0,3	-2,4	-1,2	5,2	2,5	2,6	1,1
Activités multidisciplinaires	99,4	8,3	17,7	11,3	103,5	16,9	-47,6	-3,9
Autres activités culturelles ⁸	66,5	2,8	-11,7	-2,7	45,6	8,7	34,9	3,9
Total	646,2⁹	2,7	74,0¹⁰	1,4	340,9	4,5	155,0	1,5

1. Différence en millions de dollars courants.

2. Taux de croissance annuel moyen (période de 30 ans).

3. Taux de croissance annuel moyen (période de 10 ans).

4. Inclut la production télévisuelle indépendante.

5. Les données pour le domaine *Multimédia* sont disponibles seulement à partir de 1996-1997.

6. Couvre la période 1996-1997 à 2019-2020 (24 ans).

7. Couvre la période 1996-1997 à 1999-2000 (4 ans).

8. Inclut les dépenses ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent plusieurs activités culturelles, les dépenses au titre des relations interculturelles jusqu'en 2011-2012 (depuis 2012-2013, ces dépenses ne sont plus comptabilisées dans les dépenses en culture) et les dépenses dans le domaine *Architecture et design*.

9. Le calcul de la variation des dépenses totales tient compte d'un montant de 1,18 M\$ pour le domaine *Multimédia* en 2019-2020, mais pas des dépenses de ce domaine en 1990-1991, car elles sont inconnues.

10. Le calcul de la variation des dépenses totales tient compte d'un montant de 1,22 M\$ pour le domaine *Multimédia* en 1999-2000, mais pas les dépenses de ce domaine en 1990-1991, car elles sont inconnues.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le taux de croissance négatif dans le domaine *Activités multidisciplinaires* entre 2010-2011 et 2019-2020 résulte de l'utilisation de 2010-2011 comme point de référence, car 2010-2011 est l'année où les dépenses dans ce domaine ont atteint leur plus haut niveau en trente ans. On remarque autrement qu'entre 1990-1991 et 2019-2020, les dépenses dans ce domaine ont augmenté de 8,3 % par année en moyenne, ce qui est plus élevé que dans tous les autres domaines. Aussi, les dépenses à ce titre en

2019-2020 (110,3 M\$) sont plus élevées que les dépenses moyennes des 10 dernières années (93,7 M\$).

Les dépenses directes dans le domaine *Livre et périodiques* sont aussi plus élevées en 2019-2020 (30,8 M\$) que les dépenses moyennes des 10 dernières années (16,0 M\$). En fait, sur les 10 dernières années, ce domaine affiche le plus haut taux de croissance annuel de tous. Le bond effectué entre 2010-2011 et 2019-2020 de 11,6 M\$

à 30,8 M\$ (+ 19,2 M\$) correspond à une augmentation de 164,8 % sur l'ensemble de la période et de 11,4 % en moyenne par année. En fait, l'augmentation est particulièrement importante du côté des dépenses externes en 2018-2019 (+ 5,7 M\$, une hausse de 39,1%) et en 2019-2020 (+ 9,5 M\$, une hausse de 47,1%) (figure 15). *Livre et périodiques* bénéficie aussi de dépenses fiscales, mais ces dernières sont moins élevées que les dépenses directes et n'augmentent pas aussi rapidement.

Tableau 8

Moyenne par décennie et répartition des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la catégorie de dépenses, Québec, 1990-1991 à 2019-2020

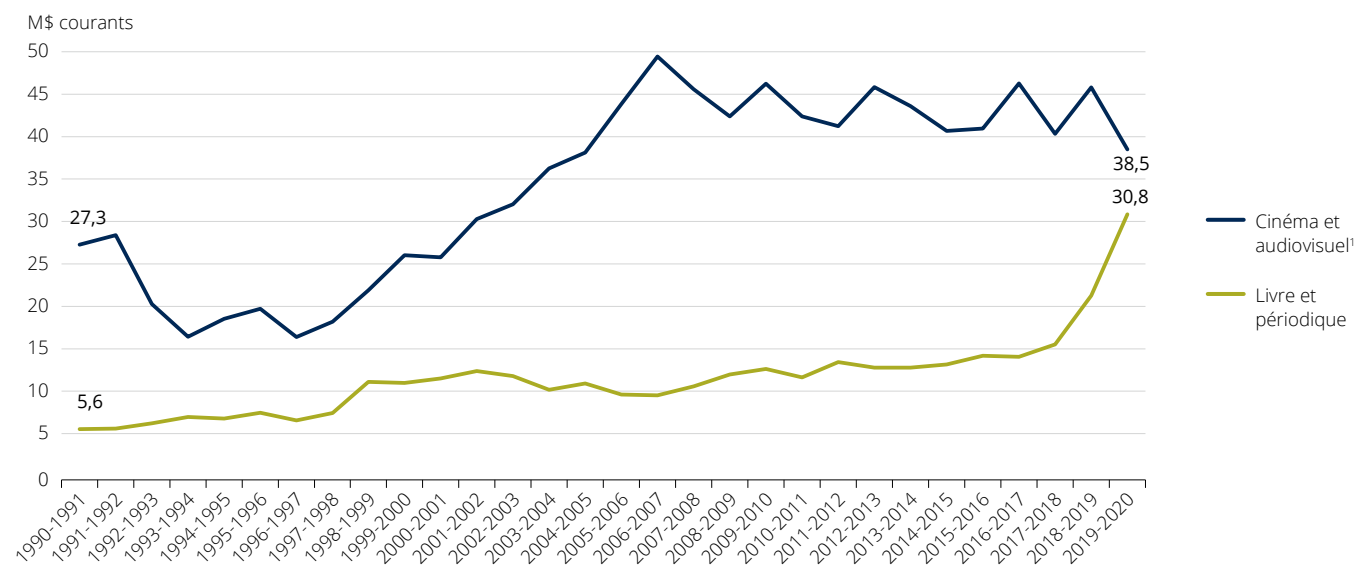
	Années 1990 (1990-1991 à 1999-2000)		Années 2000 (2000-2001 à 2009-2010)		Années 2010 (2010-2011 à 2019-2020)	
	Moyenne (M\$) ¹	%	Moyenne (M\$) ¹	%	Moyenne (M\$) ¹	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	16,5	2,8	25,5	3,1	26,7	2,4
Arts de la scène	75,2	12,9	116,4	14,1	151,3	13,9
Patrimoine, institutions muséales et archives	120,3	20,7	160,5	19,5	232,7	21,3
Bibliothèques	148,7	25,5	207,9	25,2	261,9	24,0
Livre et périodique	7,5	1,3	11,1	1,3	16,0	1,5
Enregistrement sonore	2,9	0,5	4,1	0,5	2,9	0,3
Cinéma et audiovisuel ²	21,3	3,7	39,0	4,7	42,6	3,9
Radio et télévision	86,4	14,8	92,3	11,2	105,4	9,7
Multimédia ³	2,2	0,3	0,8	0,1
Enseignement des arts	18,8	3,2	27,6	3,4	44,3	4,1
Langue française	21,8	3,7	22,5	2,7	25,9	2,4
Activités multidisciplinaires	17,3	3,0	56,7	6,9	93,7	8,6
Autres activités culturelles ⁴	45,6	7,8	58,2	7,1	87,4	8,0
Total	582,3	100,0	823,9	100,0	1 091,4	100,0

1. En millions de dollars courants.
2. Inclut la production télévisuelle indépendante.
3. Les données pour le domaine *Multimédia* sont disponibles seulement à partir de 1996-1997.
4. Inclut les dépenses ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent plusieurs activités culturelles, les dépenses au titre des relations interculturelles jusqu'en 2011-2012 (depuis 2012-2013, ces dépenses ne sont plus comptabilisées dans les dépenses en culture), les dépenses dans le domaine *Architecture et design* (car elles ne sont pas disponibles de façon distincte avant 2012-2013) et les dépenses du domaine *Multimédia* entre 1996-1997 et 1999-2000.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 15

Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise dans les domaines *Cinéma et audiovisuel* et *Livre et périodique*, Québec, 1990-1991 à 2019-2020



1. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Depuis plus de 10 ans, les dépenses en *Cinéma et audiovisuel* évoluent en dents de scie. Comme l'indique le taux de variation négatif (- 1,1 %) de la dernière décennie, l'année 2019-2020 a connu une croissance faible comparativement à l'année 2010-2011. En 2019-2020, les dépenses directes étaient à leur plus bas niveau (38,5 M\$) depuis 2004-2005 (38,1 M\$). Cette période en dents de scie a été précédée d'une période de croissance régulière entre 1996-1997 et 2006-2007. La plus importante contribution

aux dépenses de l'administration publique québécoise dans le domaine *Cinéma et audiovisuel* provient des dépenses fiscales. Ces dernières sont passées de 156,4 M\$ en 2012-2013 à 367,1 M\$ en 2019-2020, pour une croissance annuelle de 13,0 %. Ainsi, les dépenses totales sont passées de 202,2 M\$ en 2012-2013 à 405,6 M\$ en 2019-2020, pour un taux de croissance annuel moyen de 10,5 % (tableau 9).

Multimédia affiche aussi un taux de croissance élevé durant cette période pour ce qui est des dépenses directes et des dépenses fiscales. Les dépenses directes sont passées de 0,5 M\$ en 2010-2011 à 1,2 M\$ en 2019-2020 (+ 0,6 M\$, soit 9,2 % par année), et les dépenses fiscales, qui constituent 99,6 % des dépenses totales dans ce domaine, sont passées de 103,5 M\$ en 2012-2013¹⁵ à 272,7 M\$ en 2019-2020 (+ 169,2 \$). Les dépenses totales ont donc augmenté de 14,8 % par année depuis 8 ans¹⁶.

Tableau 9

Dépenses totales en culture de l'administration publique québécoise dans les domaines bénéficiant de programmes de crédit d'impôt remboursables, Québec, 2012-2013 et 2019-2020

	2012-2013	2019-2020	TCAM ²
	M\$ ¹		%
Architecture et design	18,3	20,0	1,3
Arts de la scène	153,4	180,2	2,3
Cinéma et audiovisuel ³	202,2	405,6	10,5
Enregistrement sonore	4,0	4,6	1,8
Livre et périodique	20,2	37,6	9,3
Multimédia	104,2	273,9	14,8

1. En millions de dollars courants.
2. Taux de croissance annuel moyen (période de 8 ans).
3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dépenses pour la culture selon les régions administratives

En ce qui concerne la répartition régionale des dépenses directes en culture pour 2019-2020, l'enquête de l'Observatoire révèle sans surprise que ce sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui reçoivent la plus grande part des sommes octroyées (tableau 10). Au total, 74 % des dépenses directes pour la culture ont été effectuées dans ces deux régions. Celles-ci se partagent la quasi-totalité des dépenses internes (82,1 %) et plus des deux tiers des dépenses externes (68,1 %).

Ces régions recueillent respectivement 50,0 % (600,4 M\$) et 23,9 % (287,4 M\$) du montant total injecté dans l'ensemble du

Québec. La part des dépenses effectuées dans les autres régions se situe entre 0,2 % (2,4 M\$, Nord-du-Québec) et 4,4 % (53,4 M\$, Montérégie). Les dépenses hors Québec¹⁷ équivalent à 0,4 % (5,0 M\$) du total des dépenses directes en culture.

Pour toutes les régions à l'exception de celle de la Capitale-Nationale, les sommes engagées par l'administration publique en 2019-2020 sont principalement des dépenses externes (figure 16). La majorité de ces dépenses vont au fonctionnement, c'est-à-dire qu'elles sont attribuées aux artistes, aux associations et organismes, et aux administrations municipales, sous la forme de

subventions, de prix, d'aide financière et de transferts aux établissements (musées, archives et bibliothèques).

La région de Montréal reçoit 54,8 % (385,7 M\$) des dépenses externes et celle de la Capitale-Nationale, 13,3 % (93,2 M\$). Les régions où les dépenses externes sont les plus importantes, en dehors des régions centrales, sont celles de la Montérégie (38,6 M\$, ou 5,5 % des dépenses externes) et de l'Estrie (23,1 M\$, ou 3,3 %).

15. Les données concernant les dépenses fiscales ne sont pas disponibles avant 2012-2013.
 16. Les dépenses directes ont augmenté de 0,5 M\$ entre 2012-2013 et 2019-2020.
 17. Les dépenses hors Québec incluent notamment des dépenses pour les maisons du Québec à l'étranger ainsi que pour les activités de recherche sur la culture et les arts réalisées dans des centres à l'extérieur du territoire québécois. La grande partie des dépenses hors Québec est liée au domaine des activités multidisciplinaires.

Dans la Capitale-Nationale, les sommes engagées en culture par l'administration publique en 2019-2020 sont principalement des dépenses internes (68 %) et portent plus spécifiquement sur le fonctionnement (54 %), c'est-à-dire sur des dépenses au titre des salaires et traitements pour tous les employés ainsi que les achats de biens et services (figure 16). Cette situation est due à la présence dans cette région de grandes institutions culturelles (Musée de la civilisation, Musée national des beaux-arts

du Québec, Société du Grand théâtre de Québec, etc.) et des bureaux d'organismes gouvernementaux (ministère de la Culture et des Communications, Centre de conservation du Québec, Conseil des arts et des lettres du Québec, etc.) dont l'action couvre l'ensemble du territoire québécois.

Dans la région de Montréal, les dépenses internes (214,6 M\$) sont aussi très élevées, car, comme dans la région de la Capitale-Nationale, on y trouve d'importantes

institutions culturelles et sociétés d'État comme la Société de développement des entreprises culturelles, le Musée d'art contemporain, la Place des arts, etc. Par ailleurs, les dépenses externes (385,7 M\$) y sont aussi très importantes, car la région compte une grande concentration d'artistes, d'organismes et d'entreprises culturelles.

Tableau 10

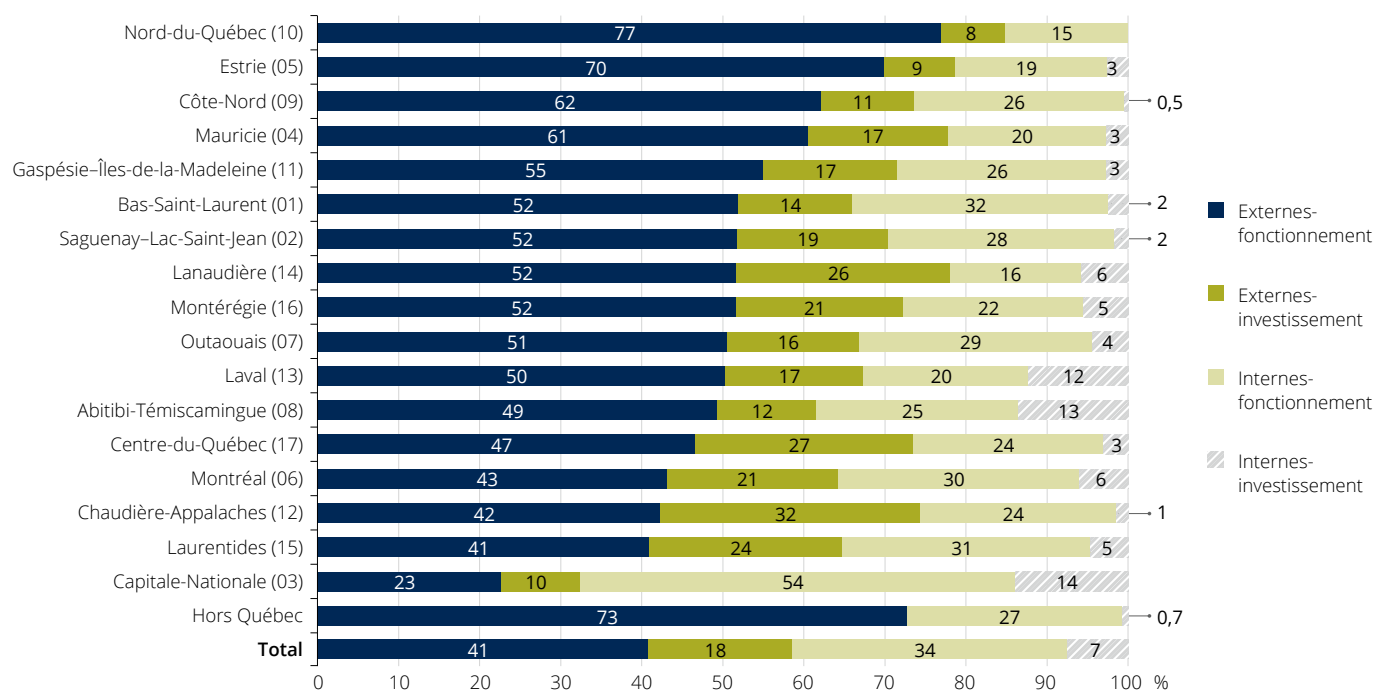
Dépenses directes internes et externes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2019-2020

	Dépenses internes		Dépenses externes		Total dépenses directes	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Bas-Saint-Laurent (01)	7,5	1,5	14,6	2,1	22,1	1,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	7,6	1,5	18,0	2,6	25,6	2,1
Capitale-Nationale (03)	194,2	39,0	93,2	13,3	287,4	23,9
Mauricie (04)	5,7	1,2	20,0	2,9	25,8	2,1
Estrie (05)	6,3	1,3	23,1	3,3	29,4	2,4
Montréal (06)	214,6	43,1	385,7	54,8	600,4	50,0
Outaouais (07)	6,9	1,4	13,8	2,0	20,7	1,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	7,6	1,5	12,2	1,7	19,8	1,6
Côte-Nord (09)	2,6	0,5	7,4	1,0	10,0	0,8
Nord-du-Québec (10)	0,4	0,1	2,0	0,3	2,4	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4,2	0,9	10,7	1,5	14,9	1,2
Chaudière-Appalaches (12)	5,5	1,1	15,9	2,3	21,3	1,8
Laval (13)	3,4	0,7	6,9	1,0	10,3	0,9
Lanaudière (14)	3,6	0,7	12,9	1,8	16,5	1,4
Laurentides (15)	8,7	1,7	15,9	2,3	24,6	2,0
Montérégie (16)	14,8	3,0	38,6	5,5	53,4	4,4
Centre-du-Québec (17)	3,2	0,6	8,8	1,2	11,9	1,0
Hors Québec	1,4	0,3	3,6	0,5	5,0	0,4
Total	498,1	100,0	703,3	100,0	1 201,4	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 16

Répartition des dépenses directes en culture dans les régions administratives selon la catégorie de dépenses, Québec, 2019-2020



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'ensemble des résultats présentés jusqu'à présent indique que des montants de 290,74 \$ et de 382,51 \$ par habitant ont respectivement été versés au titre de la culture dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale (tableau 11). Dans les autres régions, cette dépense oscille entre 23,39 \$ (Laval) et 164,80 \$ (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) par habitant.

En ce qui concerne uniquement les dépenses externes, l'administration publique québécoise a consacré 186,80 \$ par habitant dans la région de Montréal et 124,05 \$ par habitant dans celle de la Capitale-Nationale.

Tableau 11

Dépenses directes internes et externes en culture de l'administration publique québécoise, en dollars par habitant, selon la région administrative, Québec, 2019-2020

Région administrative	Dépenses internes	Dépenses externes	Total dépenses directes
	\$ par habitant		
Bas-Saint-Laurent (01)	38,05	73,92	111,98
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	27,18	64,76	91,94
Capitale-Nationale (03)	258,45	124,05	382,51
Mauricie (04)	21,20	73,93	95,13
Estrie (05)	19,05	70,14	89,19
Montréal (06)	103,94	186,80	290,74
Outaouais (07)	17,30	34,73	52,03
Abitibi-Témiscamingue (08)	51,50	82,37	133,87
Côte-Nord (09)	29,16	81,37	110,52
Nord-du-Québec (10)	7,89	44,34	52,23
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	46,89	117,91	164,80
Chaudière-Appalaches (12)	12,76	36,98	49,74
Laval (13)	7,64	15,75	23,39
Lanaudière (14)	7,04	25,00	32,05
Laurentides (15)	13,95	25,67	39,62
Montréal (16)	9,35	24,36	33,70
Centre-du-Québec (17)	12,71	35,19	47,90
Total	58,59	82,72	141,31

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le tableau 12 montre l'évolution des dépenses directes en culture dans les régions administratives sur 20 ans¹⁸. Depuis 2000-2001, on note un taux de croissance annuel moyen de plus de 5 % dans trois régions : les Laurentides (5,9 %), la Chaudière-Appalaches (5,7 %) et la Montérégie (5,5 %). La région des Laurentides a toutefois enregistré un meilleur taux de croissance durant la dernière décennie (6,5 % entre 2010-2011 et 2019-2020). Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Montérégie figurent aussi parmi les régions ayant des taux de croissance annuelle relativement élevés durant les 10 dernières années, soit 5,5 % dans les trois cas.

Trois régions enregistrent des taux de croissance plus faibles que celui de l'ensemble du Québec. Sur 20 ans, les dépenses directes au titre de la culture ont augmenté de 2,5 % dans le Nord-du-Québec, de 2,1 % à Montréal et de 0,1 % hors du Québec,

alors qu'elles ont augmenté de 2,8 % dans l'ensemble du Québec. Durant la dernière décennie, la variation des dépenses de deux de ces trois régions est aussi plus faible que celle de l'ensemble du Québec (1,5 %) : 1,1 % pour le Nord-du-Québec et - 0,2 % pour Montréal. Il faut noter, cependant, que la variation négative pour Montréal est influencée par les modifications d'années financières mentionnées précédemment.

Tableau 12

Évolution des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la région administrative, Québec, 2000-2001, 2010-2011 et 2019-2020

	2000-2001	2010-2011	2019-2020	Variation sur 20 ans		Variation sur 10 ans	
	M\$ ¹	M\$ ¹	M\$ ¹	M\$ ¹	TCAM % ²	M\$ ¹	TCAM % ³
Bas-Saint-Laurent (01)	11,0	17,3	22,1	11,2	3,8	4,8	2,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	12,9	21,3	25,6	12,7	3,7	4,2	2,0
Capitale-Nationale (03)	156,4	220,7	287,4	131,0	3,3	66,7	3,0
Mauricie (04)	14,7	18,7	25,8	11,0	3,0	7,1	3,6
Estrie (05)	16,9	21,9	29,4	12,5	2,9	7,4	3,3
Montréal (06)	407,3	609,4	600,4	193,1	2,1	- 9,0	- 0,2
Outaouais (07)	9,0	14,6	20,7	11,7	4,5	6,0	3,9
Abitibi-Témiscamingue (08)	9,0	12,2	19,8	10,8	4,2	7,6	5,5
Côte-Nord (09)	5,8	7,8	10,0	4,2	2,9	2,2	2,8
Nord-du-Québec (10)	1,5	2,2	2,4	0,9	2,5	0,2	1,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	6,2	9,2	14,9	8,7	4,7	5,7	5,5
Chaudière-Appalaches (12)	7,5	14,1	21,3	13,9	5,7	7,2	4,7
Laval (13)	4,5	6,9	10,3	5,8	4,5	3,4	4,5
Lanaudière (14)	7,4	10,9	16,5	9,2	4,3	5,6	4,7
Laurentides (15)	8,3	13,9	24,6	16,3	5,9	10,7	6,5
Montérégie (16)	19,5	32,9	53,4	33,9	5,5	20,5	5,5
Centre-du-Québec (17)	5,1	7,9	11,9	6,8	4,6	4,1	4,7
Hors Québec	4,9	4,3	5,0	0,1	0,1	0,7	1,6
Total général	707,7	1 046,3	1 201,4	493,6	2,8	155,0	1,5

1. En millions de dollars courants.

2. Taux de croissance annuel moyen entre 2000-2001 et 2019-2020.

3. Taux de croissance annuel moyen entre 2010-2011 et 2019-2020.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

18. La collecte des données régionales par l'Observatoire de la culture et des communications a débuté en 1993-1994.

Conclusion

En résumé, les résultats de l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* montrent que celles-ci ont augmenté durant la dernière décennie, mais que cette hausse est surtout attribuable à la croissance des dépenses fiscales. Le rythme de croissance annuel moyen des dépenses fiscales a été de 12,6 % entre 2012-2013 et 2019-2020, alors que les dépenses directes ont augmenté de 2,4 % durant la même période. En 2019-2020, on observe les dépenses directes les plus importantes dans les domaines *Bibliothèques* (270,9 M\$) et *Patrimoine, institutions muséales et archives* (271,9 M\$), mais

les dépenses totales les plus importantes dans *Cinéma et audiovisuel* (405,6 M\$) et *Multimédia* (273,9 M\$).

Depuis 30 ans, le montant par habitant consacré aux dépenses directes par l'administration publique pour la culture est passé de 79,34 \$ à 141,31 \$. Toutefois, durant cette période, les dépenses consolidées du gouvernement du Québec ont progressé à un rythme plus rapide. Par conséquent, la part des dépenses directes en culture dans l'ensemble des dépenses du gouvernement du Québec affiche une baisse, passant de 1,54 % en 1990-1991 à 1,05 % en 2019-2020.

Durant ces 30 ans, ce sont les domaines *Bibliothèques et Patrimoine, institutions muséales et archives* qui ont eu les dépenses directes les plus élevées, et les domaines *Activités multidisciplinaires* et *Livre et périodique* qui ont connu les plus forts taux de croissance annuels moyens de leurs dépenses directes.

Comme on a pu l'observer, la plus grande part des dépenses culturelles va aux régions centrales de Montréal et de la Capitale-Nationale. On retiendra aussi que dans 11 des 17 régions administratives, au moins la moitié des dépenses directes en culture sont des dépenses externes de fonctionnement.

Notes méthodologiques

L'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture* est menée chaque année auprès des ministères, organismes, commissions, conseils, fonds spéciaux et entreprises publiques qui contribuent à différents domaines des arts et de la culture au Québec¹. Pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020, 32 ministères et organismes ont déclaré avoir effectué des dépenses dans l'un ou l'autre des domaines culturels étudiés par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. La liste des ministères et organismes visés par l'enquête est mise à jour chaque année.

Cette enquête est un recensement. Le taux de réponse est de 100 %. Exceptionnellement, lors de la plus récente période de collecte, soit au cours de l'automne 2020 et de l'hiver 2021, les données pour deux années financières (2018-2019 et 2019-2020) ont été recueillies en même temps. Les données sont recueillies de manière à ce qu'il n'y ait pas de double compte. Les ministères et les organismes déclarent leurs dépenses réelles brutes. Enfin, parce que les données portent notamment sur de l'aide financière (subventions, bourses, prix, etc.), les dépenses déclarées par les ministères et organismes sont comptabilisées en dollars courants à l'instar des dépenses consolidées des comptes publics.

Les dépenses totales au titre de la culture sont constituées de dépenses directes et de dépenses fiscales. Les **dépenses directes** au titre de la culture sont réparties en deux grandes catégories :

- Les **dépenses internes**. Ce sont des dépenses de fonctionnement et d'investissement consenties pour des travaux liés au secteur culturel et qui sont habituellement effectués au sein de l'administration publique québécoise par le personnel des ministères et organismes. Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses en salaires et traitements des employés ainsi que les dépenses relatives aux achats de biens et de services. Les dépenses d'investissement sont celles relatives à l'achat de terrains, d'équipements, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers.
- Les **dépenses externes**. Cette catégorie regroupe les dépenses de fonctionnement et d'investissement qui prennent la forme de subventions, de contributions et de transferts aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.

1. Pour des explications complètes sur les concepts et les définitions de l'enquête, consulter la page *Note méthodologique de l'enquête sur le site de l'Institut de la statistique du Québec* [statistique.quebec.ca/fr/document/dépenses-en-culture-administration-publique-quebecoise-et-part-dans-ensemble-de-penses-gouvernement-du-quebec/publication/enquete-sur-dépenses-administration-publique-quebecoise-au-titre-de-la-culture].

Suite à la page 23

Soulignons qu'à partir de l'exercice financier 2012-2013, l'enquête compile aussi les dépenses relatives aux crédits d'impôt remboursables en culture. L'ajout de cette catégorie de dépenses dans les statistiques compilées par l'Observatoire est important. Cette mesure fait suite à l'adoption en 2012 par le ministère des Finances du Québec² d'une norme de comptabilisation des dépenses qui veut que certaines dépenses fiscales soient classées dans les dépenses plutôt que dans les diminutions de revenus, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, une troisième catégorie de dépenses complète les deux catégories décrites précédemment :

- Les **dépenses fiscales**. Le ministère des Finances du Québec fournit les données relatives aux crédits d'impôt remboursables pour les domaines culturels *Livre et périodique, Arts de la scène, Cinéma et audiovisuel, Enregistrement sonore, Multimédia et Architecture et design*.

Certaines catégories de dépenses avaient aussi été revues à partir de l'exercice 2012-2013. Ainsi, le domaine *Architecture et design* n'était pas nommément abordé par l'enquête auparavant et les dépenses qui s'y rapportaient étaient incluses dans la catégorie « Autres activités » ou, dans des cas spécifiques comme la recherche architecturale ou le design de mode, dans le domaine *Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques*. Comme ce domaine fait partie du périmètre de la culture tel qu'on le définit dans le [Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec](#) (SCACCO) et qu'en outre les dépenses fiscales qui s'y rapportent sont considérables, une nouvelle entrée a donc été créée dans les tableaux Web de l'Observatoire à partir de l'exercice 2012-2013. Ceci explique pourquoi le domaine *Architecture et design* ne figure pas dans les tableaux présentant des données de 2010-2011, car les données associées sont incluses ailleurs.

Parallèlement, les dépenses relatives au domaine *Relations interculturelles* (ou *Multiculturalisme*), qui faisaient partie du questionnaire conçu par Statistique Canada, ne sont plus comptabilisées dans les dépenses au titre de la culture à partir de l'exercice 2012-2013, ce domaine n'étant pas compris dans le champ de la culture défini par le système de classification de l'Observatoire.

Enfin, le maintien dans l'enquête des dépenses relatives à la langue française a fait l'objet d'une évaluation. La langue française ne fait pas partie du champ d'étude de l'Observatoire et elle n'est pas incluse dans son cadre conceptuel de la culture. Après analyse et réflexion, on a tout de même jugé pertinent de conserver ce poste de dépenses dans l'enquête, car il n'est compilé dans aucune autre source. Les données qui s'y rapportent correspondent aux dépenses engagées au titre de la protection, de la promotion et du développement de la langue française ainsi que les subventions versées à cet effet.

2. MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2012), *Dépenses fiscales Édition 2011*. [En ligne], Québec, le Ministère, 384 p. [finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2011.pdf].

Merci aux ministères et organismes participants

L'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture est réalisée grâce à la collaboration des ministères et organismes sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement.

Dans la collection *Optique culture*

Derniers numéros

n° 79	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2019 et 2020	Novembre 2021
n° 78	La fréquentation des cinémas en 2020	Septembre 2021
n° 77	Les ventes de livres en 2019 et 2020	Août 2021
n° 76	Le marché québécois de la musique enregistrée en 2020	Juillet 2021
n° 75	La fréquentation des institutions muséales en 2018 et 2019	Novembre 2020
n° 74	Les festivals et événements présentant des spectacles en arts de la scène en 2019	Octobre 2020

Signes conventionnels

- % Pour cent ou pourcentage
- M\$ Millions de dollars
- x Donnée confidentielle
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- .. Donnée non disponible
- Néant ou zéro

Notice bibliographique suggérée

MARCEAU, Sylvie (2021). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2019-2020 », *Optique culture*, [En ligne], n° 80, décembre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-24. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-80-decembre-2021-depenses-culture-administration-publique-quebecoise-2019-2020.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Sylvie Marceau

Observatoire de la culture et des communications du Québec :

Geneviève Béliveau-Paquin, directrice par intérim
Jimmy Quirion, technicien

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2021
ISSN 1925-4202 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction